

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR " MOBYLATIC " TYPE A.V. 77
CONSTRUIT PAR LA SOCIETE " Ateliers de la MOTOBECANE "

I6, rue Lesault - PANTIN - Seine -

APPAREIL CONSTITUE PAR UNE BICYCLETTE MUNIE D'UN MOTEUR DE SECOURS .-

MARQUE - MOTOBECANE
TYPE - A.V. 77
GENRE - CYCLOMOTEUR
NOMBRE DE PLACES ASSISES (Y compris le conducteur) - I
NOM ET ADRESSE DU CONSTRUCTEUR - Ateliers de la MOTOBECANE, I6 rue Lesault
PANTIN (Seine)

I. CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE .-

NOMBRE DE ROUES - Deux
ROUES MOTRICES - Arrière
CONSTITUTION DU CADRE - Cadre coque en tôle emboutie soudée formant réservoir
à sa partie supérieure avant.
FOURCHE - Télescopique
ROUES - A rayons munies de pneumatiques de 23 x 2
PEDALIER - A roue de 38 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 20 dents, solidaire du moyeu arrière
EMPLACEMENT ET DISPOSITION DU MOTEUR - Devant le pédalier .

2. - DIMENSIONS ET POIDS

EMPATTEMENT EXTREME - Im.09
DIMENSIONS MAXIMA DU VEHICULE - Longueur Im.71 -largeur Om.60
HAUTEUR LIBRE AU DESSUS DU SOL - Om.II
POIDS DU VEHICULE 40.5 kg.

3. - M O T E U R

TYPE A EXPLOSION - Cycle à 2 temps monocylindrique.
ALESAGE - 39 mm - Course 41, 8 mm - Cylindrée 49,933 cm³
TAUX DE COMPRESSION - 7
PUISSANCE ADMINISTRATIVE - I Cv.
CARBURANT NORMALEMENT UTILISE - Mélange essence-huile 2 temps
RESERVOIR - Contenance 4 litres, 850, Fermé par un bouchon en matière plastique.
REGIME DE ROTATION DU MOTEUR - Maximum 3.400 T/m . Correspondant au couple maximum 2.500 T/m . Correspondant à la puissance maximum 3.400 T/m
ECHAPPEMENT - Un tube type " TROMBON" d'un diamètre croissant progressivement de 24 à 65 mm, de 250 mm de long, débouche dans un pot cylindrique d'un volume égal à 0 litre, 735 . Le pot

....

...contient 1 tube et 2 diaphragmes percés de trous délimitant 3 chambres de détente de volumes différents. La sortie est effectuée par un tube de 20 mm de diamètre intérieur et de 45 mm de long. Le volume total du dispositif d'échappement est de 1 litre, 175.

ALIMENTATION DU MOTEUR - Carburateur type GURTNER AR 10 DSF. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

ALLUMAGE - Par volant magnétique NOVI - haute tension.
GRAISSAGE - Par mélange d'huile à l'essence.

REFROIDISSEMENT - Par air.

MISE EN MARCHÉ - Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite, commandant les gaz.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT .-

EMBRAYAGE - Du type centrifugé entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6.5 Km/h.

TRANSMISSION - Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 13 x 8 une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 11 dents entraîne, par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12.7 une roue de 54 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.

DISPOSITIF D POINT MORT - Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de 11 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

La " MOBYMATIC " comporte un changement de vitesse automatique par poulie extensible commandée par billes centrifugées. Un dispositif de blocage assure trois rapports de vitesses, le moteur est monté basculant autour d'un axe supérieur. Il est guidé dans son déplacement par un compas d'articulation qui s'accroche au cadre. Un ressort tendeur le repousse vers l'avant et assure la tension de la courroie.

DEMULTIPLICATION DE LA COURROIE -

$$\text{1e vitesse} - \frac{205}{53.7} \times \frac{54}{11} = 18.74 \qquad \text{2e vitesse} - \frac{205}{71.45} \times \frac{54}{11} = 14.08$$

$$\text{3e vitesse} - \frac{205}{89.2} \times \frac{54}{11} = 11.28$$

Avec des pneumatiques de 23 x 200 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1m.80) au régime du moteur de 1.000 tours minute, la vitesse atteinte est de : 1ère vitesse : 5.75 Km. -
2ème vitesse : 7.65 K/h. - 3ème vitesse : 9.6 Km/h.

Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 32.7 Km/h

INDICATEUR DE VITESSE - Encastré dans le phare.

5. - SUSPENSION - Fourche Télescopique -

6. - FREINAGE .-

- ...
FREIN AVANT - A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 100 mm, commandé par un levier à main droite.
FREIN ARRIERE - A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 100 mm, commandé par un levier à main gauche.
SURFACE DE FREINAGE - Avant et arrière : 42 cm².

7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- EQUIPEMENT ELECTRIQUE - Le volant magnétique alimente sous 6 volts un phare de 100 mm de diamètre à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.
CATADIOPTRE - Le véhicule est muni d'un catadioptre agréé par l'administration sous le numéro T.P.C. 89.

8. - D I V E R S -

- Le volant magnétique alimente un avertisseur constitué par un timbre électrique.
Chaque cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la patte supérieure gauche du moteur portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type le numéro du moteur, ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.
Le numéro du moteur est indiqué sur une plaque fixée à l'avant du cylindre.
Le numéro de chaque cyclomoteur est frappé sur la patte arrière gauche.
Chaque cyclomoteur porte sur la douille de direction une plaque avec le nom et l'adresse du constructeur.
Le numérotage dans la série du type a commencé au numéro I.402.004 -

PROCES VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur le 12 Mars 1956, que le véhicule n° I.402.004 à moteur n° I.146.077 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBECANE type AV. 77 satisfait aux dispositions des articles 69 à 73, 188 et 194 à 199 du Décret du 10 Juillet 1954 portant règlement général sur la police de la circulation routière (Code de la route) et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé
Enregistré sous le n° AA.159-56
A Paris, le 23 Mars 1956
L'Ingénieur en Chef des Mines,
(signé HELLIOT)

A Paris, le 12 Mars 1956
L'Inspecteur des Automobiles,
signé : CHABOT